

L1 SDL : GRAMMAIRE CONTRÔLE CONTINU 2

Sujet 1

L'ETUDIANT REpondra A TOUTES LES QUESTIONS POSEES ET JUSTIFIERA SES REponses AU MOYEN DES TESTS APPROPRIES DANS LA CASE BLANCHE SOUS LA QUESTION

1. Clairement, ce mot est un adverbe.

Repérez l'adverbe dans la phrase ci-dessus ; précisez sur quoi il porte et donnez son emploi.

[Clairement]_{Adv}, ce mot est un adverbe.

Clairement est en apposition et peut être déplacé (en fin) et en milieu de phrase :

Ce mot est, clairement, un adverbe.

? *Ce mot est un adverbe, clairement.*

Il s'agit donc d'un adverbe de commentaire.

- Il est paraphrasable par un adjectif portant sur la phrase :

Il est clair que ce mot est un adverbe.

→ *clairement* est un adverbe de commentaire phrastique

Ils ont prénommé leur fille Ségolène.

Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492.

Pour les deux phrases ci-dessus :

(i) Identifiez les constituants du SV ;

(ii) Précisez leur nature ;

(iii) Identifiez les compléments et les circonstants à l'aide des tests vus en cours.

2. *Ils ont prénommé leur fille Ségolène.*

(i) Identification des constituants du SV :

Test de la pronominalisation : *Ils l'ont prénommée Ségolène.*

[Ségolène] n'est pas repris par le pronom *l'* donc deux constituants après le verbe :

Ils ont prénommé [leur fille] [Ségolène].

(ii) Nature des constituants :

[leur fille] = SN

[Ségolène] = SN

(iii) Identification des compléments et des circonstants :

- [leur fille]

Test du déplacement : *Leur fille, ils l'ont prénommée Ségolène.*

[leur fille] peut être déplacé en tête de phrase s'il est repris par un pronom au sein de la phrase

→ [leur fille] est un complément

Sa suppression rend la phrase agrammaticale : **Ils ont prénommé Ségolène.*

→ [leur fille] est un complément obligatoire.

- [Ségolène]

Test du déplacement : **Ségolène, ils ont prénommé leur fille.*

On ne peut pas le déplacer en tête de phrase sans provoquer d'agrammaticalité.

→ [Ségolène] est un complément.

Sa suppression rend la phrase agrammaticale : **Ils ont prénommé leur fille.*

→ [Ségolène] est un complément obligatoire.

3. *Christophe Colomb a découvert l'Amérique en 1492.*

(i) Identification des constituants du SV :

Test de la pronominalisation : *C. C. l'a découverte en 1492.*

[en 1492] n'est pas repris par le pronom *l'* donc deux constituants après le verbe :

C.C. a découvert [l'Amérique] [en 1492].

(ii) Nature des constituants :

[l'Amérique] = SN

[en 1492] = SP

(iii) Identification des compléments et des circonstants :

- [l'Amérique]

Test du déplacement : *L'Amérique, C. C. l'a découverte en 1492.*

[l'Amérique] peut être déplacé en tête de phrase s'il est repris par un pronom au sein de la phrase → [l'Amérique] est un complément.

Sa suppression entraîne l'agrammaticalité de la phrase : **C.C. a découvert en 1492.*

→ [l'Amérique] est un complément obligatoire

- [en 1492]

Test du déplacement : *En 1492, C.C. a découvert l'Amérique.*

[en 1492] peut être déplacé en tête de phrase sans reprise pronominale

→ [en 1492] est un circonstant.

4. D'autres questions se sont posées.

La phrase ci-dessus contient-elle un verbe et / ou une construction particulière ?

- Possibilité d'alternance entre une construction personnelle et une construction impersonnelle :

D'autres questions se sont posées.

Il_{imp} s'est posé d'autres questions.

Cette alternance est caractéristique des verbes inaccusatifs.

- Présence d'un pronom réfléchi *se*.

→ *se poser* est un verbe inaccusatif-réfléchi